

**AVIS D'ATTRIBUTION  
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION  
D'UN TERRAIN  
N° 6867**

Le Port autonome de Strasbourg et la SCI 7, société civile immobilière au capital de 762,25 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° D 390 809 044 et dont le siège social est situé 12 rue de Sète à Strasbourg (67 100), ont conclu le 5 février 2024 un avenant n° 4 au contrat d'occupation rép. n° 4173 du 25 juin 1993 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 7 000 m<sup>2</sup> situé 12 rue de Sète à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 3 ans à compter du 25 juin 2023, soit jusqu'au 24 juin 2026.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la conclusion de cet avenant a été précédée des mesures de publicité préalables, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg ([www.strasbourg.port.fr](http://www.strasbourg.port.fr)) du 20 décembre 2022 au 31 janvier 2023.

A l'issue de la procédure de publicité, la SCI 7 est la seule à avoir présenté sa candidature.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :  
Direction de la Valorisation  
Tél : 03.88.21.78.01  
e-mail : [accueildvd@strasbourg.port.fr](mailto:accueildvd@strasbourg.port.fr)

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.